



AVIS du CSEC sur les comptes 2021 de France télévisions

En dépit d'un exercice largement perturbé par la crise sanitaire et par des événements non prévus au budget, France Télévisions présente des comptes 2021 affichant un résultat d'exploitation avant transformation et Salto positif de 9,5 M€, entraînant le versement de 3,6 M€ d'intéressement.

Malgré une baisse de 37 M€ de la ressource publique, l'entreprise a dû financer elle-même le surcoût de 28 M€ du programme national pendant la pandémie, en particulier le lancement de Culturebox au 1^{er} semestre sur le canal 19 afin de soutenir le monde de la culture ou les conséquences de la décision du président de la République de maintenir la diffusion de France 4, couplée à Culturebox sur le canal 14 après le mois d'août.

Ces surcoûts ont été compensés par d'importantes économies, en particulier grâce à la réduction de l'activité dans le réseau régional ou au report d'événements sportifs.

Une fois de plus les ressources commerciales viennent atténuer les effets dévastateurs de la politique de réduction du financement public imposée par l'Etat-actionnaire. Avec un chiffre d'affaires supérieur de 22 M€ au budget, la régie publicitaire fait nettement mieux que la concurrence, quand la filiale de production contribue également à réduire le déficit d'exploitation du groupe.

La stabilisation des effectifs à leur niveau le plus bas, proche de 9000 ETP rend difficile tout développement – on l'a vu sur le projet emblématique de la régionalisation – et traduit le fait qu'après 9 ans d'une baisse continue qui a fait perdre à l'entreprise 1440 ETP, France télévisions n'est plus en mesure aujourd'hui d'aller au-delà sans réduire son périmètre ou renoncer à des missions.

C'est dans ce contexte déjà préoccupant d'une entreprise au climat social largement fragilisé que le président de la République a décrété unilatéralement la suppression pure et simple de la contribution à l'audiovisuel public dès l'exercice 2022, ce qui ne peut qu'ajouter à l'inquiétude des élus du CSE central et aux graves incertitudes qui pèsent sur l'avenir, le financement de la télévision publique n'étant pas assuré au-delà du 31 décembre prochain.

Au vu de ces constats, les élus rendent un avis négatif sur les comptes de France Télévisions pour l'exercice 2021.

Adopté à l'unanimité des élus par 22 voix sur 22

Les Organisations Syndicales CGT, CFDT, FO et SNJ s'associent

Paris, le 6 juillet 2022